

Berne, 22 février 2024

Communiqué de presse

Simon Marti de la «NZZ am Sonntag» remporte le Prix Transparence 2023

Le Conseil fédéral a longtemps atermoyé le dossier délicat des sanctions à l'encontre de la Chine. Pour finalement prendre une décision en catimini. Simon Martin de la «NZZ am Sonntag» est parvenu à reconstruire les discussions à huis clos, ce qui lui vaut le Prix Transparence 2023.

En 2023, les médias suisses ont réalisé un nombre record de contributions à l'aide de documents de l'administration. Parmi dix contributions nominées par l'association Loitransparence.ch, un jury d'expertes et d'experts a décerné le prix du meilleur récit sur la transparence 2023 à la série d'articles de Simon Marti publiés dans la «NZZ am Sonntag» sur les sanctions de la Suisse à l'encontre de la Chine. Son enquête retrace comment le Conseil fédéral a tergiversé sur la question du soutien des sanctions de l'UE contre la Chine, suite à la violation des droits humains à l'encontre des Ouïghours. On découvre ainsi que le gouvernement suisse a mandaté des spécialistes pour l'analyse des aspects juridiques ainsi que des chances et risques d'une telle décision.

Après plusieurs délibérations, le Conseil fédéral a refusé de prendre des mesures contre des fonctionnaires ou des entreprises chinoises. Une décision en contradiction avec la stratégie officielle de la Confédération à l'égard de la Chine, qui accorde une grande importance aux droits humains. Le Conseil fédéral n'a pas communiqué publiquement sa décision dans ce dossier délicat, craignant probablement qu'une telle annonce ne fasse des vagues et suscite des critiques. Souhaitant percer le mystère autour de ces tractations à huis clos, le journaliste Simon Marti a demandé à accéder à des documents officiels, pour lesquels il a dû se battre en déposant une demande de médiation. «Ce type d'enquête permet de décrypter efficacement les rouages d'une prise de décision très politique», commente Nicole Lamon («Le Temps»), membre du jury.

Loitransparence.ch remet le Prix Transparence pour la sixième fois. Il récompense les journalistes qui ont utilisé une loi sur la transparence de manière exemplaire. «Le grand nombre de contributions réalisées montre à quel point il est important d’avoir des lois sur la transparence efficaces pour un journalisme engagé en Suisse», dit Martin Stoll, directeur de l’association *Loitransparence.ch*.

C’est la deuxième fois qu’est distinguée la meilleure contribution journalistique réalisée à l’aide d’une loi cantonale de la transparence. Le journaliste Jérémy Seydoux de «Léman Bleu» remporte ainsi le Prix Transparence Regio pour son enquête sur la campagne électorale de la conseillère d’Etat genevoise Fabienne Fischer, soupçonnée d’avoir usé de l’argent public pour ses intérêts personnels.

Les soupçons ont été émis par un élu genevois, le MCG Daniel Sormanni, qui a activé la loi cantonale sur l’information et obtenu de nombreux documents et courriels de l’administration. L’analyse journalistique de Jérémy Seydoux a mis en évidence une activité de communication offensive de deux membres du personnel de la conseillère d’Etat.

Deals climatiques, renvois forcés et campagne PR

La deuxième place du Prix Transparence revient au journal en ligne «Das Lamm» pour une enquête sur les échanges de droits d’émission en Suisse. La 3^e place est attribuée à la «WOZ» qui a révélé une campagne du DFJP contre l’initiative des multinationales responsables. La troisième place a également été attribuée à une enquête sur l’accompagnement médical lacunaire lors de renvois de requérants d’asile. L’article a été publié dans «Le Temps», «La Liberté» et «Arcinfo».

Enquêtes locales sur la naturalisation et le mobbing

La deuxième place du Prix Transparence Regio est décerné au «Freier Schweizer». Le journal local a demandé auprès de toutes les communes du canton de Schwytz des documents sur le processus de naturalisation. L’enquête révèle que les communes posent des questions absurdes aux candidats à la naturalisation – et que toutes communes ne sont pas transparentes.

La 3^e place du Prix Transparence Regio revient au quotidien zurichois «Der Landbote». Après plusieurs suicides au sein de la police municipale, le média a pu obtenir un rapport qui révèle une culture managériale très hiérarchique et des cas de mobbing.

Au total, Loitransparence.ch a examiné 114 contributions de 33 rédactions issues de la presse et de l’audiovisuel, toutes réalisées en 2023 à l’aide d’une loi sur la transparence – un record. Dix d’entre elles ont été nominées pour le Prix Transparence 2023, cinq pour le Prix Transparence Regio 2023.

L’association Loitransparence.ch est portée par les journalistes de la Suisse romande et alémanique. Elle s’engage pour une application correcte du principe de la transparence et propose son aide et soutien aux médias sous forme de formations, coachings, conseils juridiques et outils en ligne.